

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSOCIATION OPCO 2i
23, rue de Balzac
75008 PARIS

ASSOCIATION OPCO 2i

Siège social : 23, rue de Balzac - 75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OPCO 2i relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion***Référentiel de l'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolement.

Conformément au plan comptable applicable aux organismes paritaires de la formation professionnelle, l'association OPCO 2i constitue des charges à payer pour engagement de financement de formation diminué des annulations probables telles que décrits dans le paragraphe « Dépenses de formation » de la note 4.3 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association pour le calcul des charges à payer. Nous avons notamment examiné, sur la base des éléments disponibles à la date de nos contrôles, les modalités de détermination des taux d'annulation d'engagement utilisés.

4 - Vérification des documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent des erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévue de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6 - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

NSK AUDIT



Manuel Navarro

BILAN 2023 OPCO 2i

Actif

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2023			EXERCICE 2022
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	2 488 393	1 530 831	957 561	1 159 246
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	4 025 511	1 657 138	2 368 373	1 054 446
Immobilisations en cours	18 036		18 036	
Immobilisations financières	1 119 552		1 119 552	706 415
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 651 492	3 187 970	4 463 522	2 920 107
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	1 251 547 052		1 251 547 052	1 128 044 014
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	92 460 454		92 460 454	90 773 624
Adhérents et comptes rattachés	71 249 050		71 249 050	67 680 671
Autres créances	84 092 874	31 212	84 061 662	153 800 603
Charges constatées d'avance	1 162 704		1 162 704	1 010 375
Disponibilités	304 401 099		304 401 099	498 598 058
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 804 913 232	31 212	1 804 882 020	1 939 907 345
TOTAL DE L'ACTIF	1 812 564 724	3 219 182	1 809 345 542	1 942 827 451

Passif

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	71 511 318	83 489 990
Résultat de l'exercice	-6 407 980	-26 630 661
TOTAL DES FONDS PROPRES	65 103 338	56 859 329
FONDS DEDIES		10 795 685
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	4 296 248	344 189
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS	4 296 248	344 189
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés		
France Compétences		17 873 365
Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 566 306 215	1 693 792 599
Dettes fournisseurs	40 433 244	37 446 836
Dettes fiscales et sociales	21 393 924	15 687 397
Autres dettes	67 277 113	65 908 102
Produits constatés d'avance	44 535 460	44 119 948
TOTAL DES DETTES	1 739 945 956	1 874 828 248
TOTAL DU PASSIF	1 809 345 542	1 942 827 451

COMPTE DE RESULTAT 2023 OPCO 2I

Résultat de formation

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre :		
- du financement des dépenses des actions de formation	788 357 235	798 105 925
- de la péréquation	543 044 682	479 345 866
Contributions collectées	232 188 657	262 813 886
Subventions de formation	55 602 595	42 342 455
Autres produits de formation	0	0
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions fonds dédiés	10 795 685	132 382 322
Total 1 Produits de formation	1 629 988 855	1 714 990 454
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	1 502 908 580	1 562 399 754
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA	37 066 765	43 071 495
Reversements France Compétences		18 795 867
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	10 668	17 873 365
Cofinancements au titre des EDEC	474 456	1 219 906
Autres charges de formation	410 486	278 170
Total 2 Charges de formation	1 540 870 955	1 643 638 557
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	89 117 899	71 351 897

Résultat de fonctionnement & général

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	5 464 628	10 201 063
Reprises de provisions pour risques et charges	66 739	336 532
Autres produits	85 667	121 556
Total 3 Produits liés au fonctionnement	5 617 034	10 659 151
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	19 532 852	13 042 445
Impôts et taxes	1 312 530	273 488
Charges de personnel	45 613 976	9 638 543
Frais de gestion AR2i		47 200 000
Frais de gestion successeur	332 869	298 938
Etudes & Recherches	22 977 255	22 067 882
GPEC et Accompagnement	16 428 568	15 140 124
Qualité	205 600	215 805
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 230 644	1 202 325
Autres charges	34 581	3 441
Total 4 Charges liées au fonctionnement	108 668 876	109 082 990
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-103 051 842	-98 423 839
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-13 933 943	-27 071 942
Produits financiers	9 783 105	577 877
Charges financières	21 615	2 963
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	9 761 491	574 914
Produits exceptionnels	7 440	7 000
Charges exceptionnelles	7 806	5 086
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-366	1 914
Impôts sur les produits de placements	2 235 162	135 547
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	2 235 162	135 547
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	(6 407 980)	(26 630 661)
Total produits	1 645 396 434	1 726 234 482
Total charges	1 651 804 414	1 752 865 143

Synthèse des résultats par dispositifs

	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2023	TOTAL 2022
PRODUITS DE FORMATION							
Dotation de France Compétences au titre :							
- du financement des dépenses des actions de formation	749 290	39 067				788 357	798 106
- de la péréquation	543 045					543 045	479 346
Contributions collectées	26	19	8	219 150	12 987	232 189	262 814
Subventions de formation				55 603	0	55 603	42 342
Autres produits de formation	0	0			0	0	0
Reprise de provisions pour solde adhérent							
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions							
Reprise de provisions fonds dédiés				10 796		10 796	132 382
Total 1 Produits de formation	1 292 360	39 086	8	285 548	12 987	1 629 989	1 714 990
CHARGES DE FORMATION							
Charges de formation	1 167 606	44 483	474	271 777	18 569	1 502 909	1 562 400
Report en fonds dédiés							
Dotations aux amortissements et aux provisions							
Investissements CFA	37 067					37 067	43 071
Reversements France Compétences							18 796
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		11				11	17 873
Cofinancements au titre des EDEC				474		474	1 220
Autres charges de formation	3	-1	-2	-8	419	410	278
Total 2 Charges de formation	1 204 676	44 493	472	272 243	18 987	1 540 871	1 643 639
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	87 685	-5 407	-465	13 305	-6 000	89 118	71 352
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT							
Subventions de fonctionnement							
Transferts de charges	4 877	147	26	342	73	5 465	10 201
Reprises de provisions pour risques et charges	60	2	0	4	1	67	337
Autres produits	76	2	0	5	1	86	122
Total 3 Produits de fonctionnement	5 013	152	27	351	75	5 617	10 659
CHARGES DE FONCTIONNEMENT							
Autres Achats et charges externes	17 335	524	92	1 215	367	19 533	13 042
Impôts et taxes	1 171	35	6	82	18	1 313	273
Charges de personnel	40 705	1 231	217	2 852	609	45 614	9 639
Frais de gestion AR2i							47 200
Frais de gestion successeur	297	9	2	21	4	333	299
Etudes & Recherches	22 372	152	27	352	75	22 977	22 068
GPEC et Accompagnement	14 661	443	78	1 027	219	16 429	15 140
Qualité	183	6	1	13	3	206	216
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	1 991	60	11	139	30	2 231	1 202
Autres charges	31	1	0	2	0	35	3
Total 4 Charges de fonctionnement	98 746	2 462	433	5 703	1 325	108 669	109 083
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-93 733	-2 310	-407	-5 352	-1 250	-103 052	-98 424
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-6 048	-7 717	-871	7 953	-7 251	-13 934	-27 072
Produits financiers	5 026	532	8	3 743	474	9 783	578
Charges financières	19	1	0	1	0	22	3
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	5 007	531	8	3 741	474	9 761	575
Produits exceptionnels	7	0	0	0	0	7	7
Charges exceptionnelles	7	0	0	0	0	8	5
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	0	0	2
Impôts sur les produits de placements	1 118	125	2	878	112	2 235	136
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	1 118	125	2	878	112	2 235	136
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	-2 160	-7 311	-865	10 817	-6 889	-6 408	-26 631
Total produits	1 302 406	39 769	42	289 643	13 536	1 645 396	1 726 234
Total charges	1 304 566	47 080	907	278 826	20 425	1 651 804	1 752 865

BILAN & COMPTE DE RESULTAT PAR AGREMENTS

1 – Bilan moyens communs

BILAN
Moyens Communs
au 31 décembre 2023
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 488 393	2 094 890	Report à nouveau	14 651 988	
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice		
Immobilisations corporelles	4 025 511	1 722 076	Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours	18 036		Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières	1 119 370	706 345	Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire	-14 651 988	
Amortissements Immobilisations incorporelles	-1 530 831	-935 643			
Amortissements Immobilisations corporelles	-1 657 138	-667 630			
Compte de liaison investissement	-4 463 340	-2 920 037			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE			TOTAL DES FONDS PROPRES		
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques	4 296 248	344 189
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	17 089 028	12 654 386	Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés			TOTAL DES PROVISIONS	4 296 248	344 189
Disponibilités	33 379 066	8 132 545	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie	67 404 622	94 530 101	Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun	32 584 598	6 372 494	Compte de liaison moyen commun Trésorerie		
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun		
			Compte de liaison entre dispositif	100 783 687	102 662 646
			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements		
			de formation		
			Dettes fournisseurs	39 656 868	36 588 677
			Dettes fiscales et sociales	8 026 404	2 340 617
Autres créances	9 917 830	30 442 487	Autres dettes	8 470 815	10 806 489
Charges constatées d'avance	1 162 704	1 010 375	Produits constatés d'avance	303 824	399 769
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	161 537 847	153 142 387	TOTAL DES DETTES	157 241 599	152 798 198
TOTAL DE L'ACTIF	161 537 847	153 142 387	TOTAL DU PASSIF	161 537 847	153 142 387

2.1 – Bilan Alternance

BILAN
Alternance
au 31 décembre 2023
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau		
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-2 159 942	0
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance	2 159 942	
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières			Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	4 197 885	2 666 203			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 197 885	2 666 203	TOTAL DES FONDS PROPRES		0
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences	1 240 023 242	1 114 667 986	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour risques		
Adhérents et comptes rattachés			Provisions pour charges		
Disponibilités	85 198 538	231 121 151	TOTAL DES PROVISIONS		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie					
Compte de liaison moyen commun			DETTES		
Compte de liaison entre dispositif	94 471 877	97 806 808	Emprunts et dettes assimilés		
Autres créances	24 576 881	36 310 955	Compte de liaison moyen commun Trésorerie	63 395 765	86 312 745
Charges constatées d'avance			Compte de liaison moyen commun	30 646 645	5 818 543
			Compte de liaison entre dispositif		
			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 296 985 929	1 335 668 702
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fiscales et sociales	79 171	523 644
			Autres dettes	57 360 915	54 249 469
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 444 270 538	1 479 906 899	TOTAL DES DETTES	1 448 468 423	1 482 573 102
TOTAL DE L'ACTIF	1 448 468 424	1 482 573 102	TOTAL DU PASSIF	1 448 468 424	1 482 573 102

2.2 – Résultat Alternance

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre :		
- du financement des dépenses des actions de formation	749 290 099	758 743 981
- de la péréquation	543 044 682	479 345 866
Contributions collectées	25 600	36 675 400
Subventions de formation		-1 302
Autres produits de formation	0	
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions fonds dédiés		
Total 1 Produits de formation	1 292 360 381	1 274 763 945
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	1 167 606 058	1 142 105 369
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA	37 066 765	43 071 495
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
Autres charges de formation	2 976	121 996
Total 2 Charges de formation	1 204 675 799	1 185 298 861
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	87 684 583	89 465 085
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	4 876 534	9 314 300
Reprises de provisions pour risques et charges	59 557	307 278
Autres produits	76 447	110 989
Total 3 Produits de fonctionnement	5 012 538	9 732 567
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	17 334 828	11 908 685
Impôts et taxes	1 171 278	249 714
Charges de personnel	40 705 076	8 800 680
Frais de gestion AR2i		43 096 977
Frais de gestion successeur	297 046	272 952
Etudes & Recherches	22 371 849	20 149 555
GPEC et Accompagnement	14 660 553	13 824 016
Qualité	183 474	197 046
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	1 990 586	1 097 808
Autres charges	30 860	3 142
Total 4 Charges de fonctionnement	98 745 550	99 600 574
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-93 733 012	-89 868 006
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-6 048 429	-402 922
Produits financiers	5 026 432	527 643
Charges financières	19 288	2 705
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	5 007 144	524 938
Produits exceptionnels	6 639	6 392
Charges exceptionnelles	6 966	4 644
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-326	1 748
Impôts sur les produits de placements	1 118 330	123 764
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	1 118 330	123 764
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	(2 159 942)	0
Total produits	1 302 405 991	1 285 030 547
Total charges	1 304 565 933	1 285 030 547

3.1 – Bilan Pdc -50

BILAN
Plan Développement des Compétences
au 31 décembre 2023
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	8 885 694	23 530 824
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-7 310 638	-14 645 130
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières			Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	88 956	82 408			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	88 956	82 408	TOTAL DES FONDS PROPRES	1 575 057	8 885 694
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour risques		
			Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	11 523 810	13 376 028	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	1 592 608	32 795 064	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun	2 893 759	2 652 168	Compte de liaison moyen commun Trésorerie	1 343 401	2 667 791
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun	649 424	179 842
			Compte de liaison entre dispositif		
Autres créances	4 782 852	10 147 789	France Compétences		17 873 365
Charges constatées d'avance			Charges à payer pour engagements de financements de formation	16 510 347	29 085 025
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fiscales et sociales	479	
			Autres dettes	803 278	361 740
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	20 793 029	58 971 049	TOTAL DES DETTES	19 306 928	50 167 763
TOTAL DE L'ACTIF	20 881 985	59 053 457	TOTAL DU PASSIF	20 881 985	59 053 457

3.2 – Résultat Pdc -50

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre :		
- du financement des dépenses des actions de formation	39 067 136	39 361 944
- de la péréquation		
Contributions collectées	18 695	8 269 115
Subventions de formation		5
Autres produits de formation	0	
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions fonds dédiés		
Total 1 Produits de formation	39 085 831	47 631 064
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	44 483 393	41 638 628
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	10 668	17 873 365
Cofinancements au titre des EDEC		
Autres charges de formation	-1 460	-1 025
Total 2 Charges de formation	44 492 601	59 510 968
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	-5 406 769	-11 879 905
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	147 485	287 890
Reprises de provisions pour risques et charges	1 801	9 497
Autres produits	2 312	3 431
Total 3 Produits de fonctionnement	151 598	300 818
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	524 270	368 079
Impôts et taxes	35 424	7 718
Charges de personnel	1 231 075	272 015
Frais de gestion AR2i		1 332 060
Frais de gestion successeur	8 984	8 437
Etudes & Recherches	151 826	622 791
GPEC et Accompagnement	443 390	427 279
Qualité	5 549	6 090
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	60 203	33 932
Autres charges	933	97
Total 4 Charges de fonctionnement	2 461 654	3 078 497
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-2 310 056	-2 777 679
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-7 716 825	-14 657 584
Produits financiers	531 735	16 309
Charges financières	583	84
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	531 151	16 225
Produits exceptionnels	201	198
Charges exceptionnelles	211	144
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10	54
Impôts sur les produits de placements	124 954	3 825
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	124 954	3 825
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	(7 310 638)	(14 645 130)
Total produits	39 769 365	47 948 388
Total charges	47 080 003	62 593 518

4.1 – Bilan Cpf

BILAN Compte Personnel de Formation au 31 décembre 2023 en Euros

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	8 026 504	5 001 908
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-864 654	3 024 596
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance	-2 159 942	
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières			Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	18 690	11 921			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	18 690	11 921	TOTAL DES FONDS PROPRES	5 001 908	8 026 504
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés			TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	8 124 971	10 037 886	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	282 247	385 906
Compte de liaison entre dispositif		519 469	Compte de liaison moyen commun	136 443	26 015
Autres créances	371 822	136 886	Compte de liaison entre dispositif	1 768 326	
Charges constatées d'avance			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 326 303	2 266 481
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fiscales et sociales	257	
			Autres dettes		1 257
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	8 496 793	10 694 241	TOTAL DES DETTES	3 513 575	2 679 658
TOTAL DE L'ACTIF	8 515 483	10 706 162	TOTAL DU PASSIF	8 515 483	10 706 162

4.2 – Résultat Cpf

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre : - du financement des dépenses des actions de formation - de la péréquation		
Contributions collectées	7 559	212 817
Subventions de formation		
Autres produits de formation		
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions fonds dédiés		
Total 1 Produits de formation	7 559	212 817
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	474 035	-3 212 873
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
Autres charges de formation	-1 822	1 094
Total 2 Charges de formation	472 213	-3 211 779
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	-464 654	3 424 596
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	25 960	41 644
Reprises de provisions pour risques et charges	317	1 374
Autres produits	407	496
Total 3 Produits de fonctionnement	26 684	43 514
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	92 281	53 244
Impôts et taxes	6 235	1 116
Charges de personnel	216 691	39 348
Frais de gestion AR2i		192 687
Frais de gestion successeur	1 581	1 220
Etudes & Recherches	26 724	90 089
GPEC et Accompagnement	78 045	61 807
Qualité	977	881
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	10 597	4 908
Autres charges	164	14
Total 4 Charges de fonctionnement	433 295	445 316
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-406 611	-401 801
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-871 265	3 022 795
Produits financiers	8 220	2 359
Charges financières	103	12
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	8 117	2 347
Produits exceptionnels	35	29
Charges exceptionnelles	37	21
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2	8
Impôts sur les produits de placements	1 504	553
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	1 504	553
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	(864 654)	3 024 596
Total produits	42 498	258 720
Total charges	907 152	-2 765 877

5.1 – Bilan Volontaire

BILAN
Versements Volontaires
au 31 décembre 2023
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	5 413 600	21 774 732
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	10 816 733	-16 361 132
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire	761 328	
Immobilisations financières	182	70	Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire	14 651 988	
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	116 269	137 790			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	116 451	137 860	TOTAL DES FONDS PROPRES	31 643 650	5 413 600
			FONDS DEDIES		10 795 685
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	75 371 426	78 119 238	Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	55 261 765	52 080 671	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	151 436 939	175 321 758	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	1 755 880	4 460 671
Compte de liaison entre dispositif	4 049 727	1 806 834	Compte de liaison moyen commun	848 824	300 704
			Compte de liaison entre dispositif		
			France Compétences		
Autres créances	41 352 044	84 534 955	Charges à payer pour engagements de financements de formation	237 523 466	315 926 826
Charges constatées d'avance			Dettes fournisseurs	319 774	698 333
			Dettes fiscales et sociales	10 623 019	10 221 685
			Autres dettes	642 105	463 632
			Produits constatés d'avance	44 231 636	43 720 179
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	327 471 902	391 863 455	TOTAL DES DETTES	295 944 704	375 792 030
TOTAL DE L'ACTIF	327 588 353	392 001 315	TOTAL DU PASSIF	327 588 353	392 001 315

5.2 – Résultat Volontaire

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre : - du financement des dépenses des actions de formation - de la péréquation		
Contributions collectées	219 149 709	183 440 319
Subventions de formation	55 603 004	42 343 752
Autres produits de formation		
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions fonds dédiés	10 795 685	132 382 322
Total 1 Produits de formation	285 548 398	358 166 392
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	271 776 591	368 771 892
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC	474 456	1 219 906
Autres charges de formation	-7 816	-87 859
Total 2 Charges de formation	272 243 231	369 903 939
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	13 305 167	-11 737 547
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	341 688	481 366
Reprises de provisions pour risques et charges	4 173	15 880
Autres produits	5 356	5 736
Total 3 Produits de fonctionnement	351 218	502 982
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	1 214 614	615 445
Impôts et taxes	82 069	12 905
Charges de personnel	2 852 117	454 822
Frais de gestion AR2i		2 227 266
Frais de gestion successeur	20 813	14 106
Etudes & Recherches	351 746	1 041 336
GPEC et Accompagnement	1 027 233	714 430
Qualité	12 856	10 183
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	139 476	56 735
Autres charges	2 162	162
Total 4 Charges de fonctionnement	5 703 087	5 147 391
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-5 351 870	-4 644 408
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	7 953 297	-16 381 955
Produits financiers	3 742 747	27 269
Charges financières	1 352	140
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	3 741 396	27 129
Produits exceptionnels	465	330
Charges exceptionnelles	488	240
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-23	90
Impôts sur les produits de placements	877 937	6 396
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	877 937	6 396
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	10 816 733	(16 361 132)
Total produits	289 642 828	358 696 974
Total charges	278 826 095	375 058 106

6.1 – Bilan Conventionnel

BILAN Versements Conventionnels au 31 décembre 2023

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	34 533 531	33 182 526
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-6 889 479	1 351 005
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire	-761 328	
Immobilisations financières			Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	41 540	21 715			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	41 540	21 715	TOTAL DES FONDS PROPRES	26 882 724	34 533 531
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	15 987 285	15 600 000	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	24 668 976	31 126 919	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun	1 136 651	602 851	Compte de liaison moyen commun Trésorerie	627 330	702 988
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun	303 262	47 390
Autres créances	3 060 231	1 560 330	Compte de liaison entre dispositif		
Charges constatées d'avance			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	13 960 171	10 845 566
			Dettes fournisseurs	456 603	159 826
			Dettes fiscales et sociales	2 664 594	2 601 452
			Autres dettes		21 063
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	44 853 143	48 890 100	TOTAL DES DETTES	18 011 960	14 378 284
TOTAL DE L'ACTIF	44 894 683	48 911 815	TOTAL DU PASSIF	44 894 683	48 911 815

6.2 – Résultat Conventionnel

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre :		
- du financement des dépenses des actions de formation		
- de la péréquation		
Contributions collectées	12 987 094	15 420 368
Subventions de formation	-408	
Autres produits de formation	0	
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions fonds dédiés		
Total 1 Produits de formation	12 986 685	15 420 368
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	18 568 504	13 096 738
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
Autres charges de formation	418 608	243 963
Total 2 Charges de formation	18 987 113	13 340 701
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	-6 000 427	2 079 667
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	72 961	75 862
Reprises de provisions pour risques et charges	891	2 503
Autres produits	1 144	904
Total 3 Produits de fonctionnement	74 996	79 268
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	366 859	96 992
Impôts et taxes	17 524	2 034
Charges de personnel	609 017	71 679
Frais de gestion AR2i		351 010
Frais de gestion successeur	4 444	2 223
Etudes & Recherches	75 109	164 111
GPEC et Accompagnement	219 347	112 592
Qualité	2 745	1 605
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	29 783	8 941
Autres charges	462	26
Total 4 Charges de fonctionnement	1 325 290	811 212
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-1 250 293	-731 944
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-7 250 721	1 347 723
Produits financiers	473 971	4 297
Charges financières	289	22
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	473 683	4 275
Produits exceptionnels	99	52
Charges exceptionnelles	104	38
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5	14
Impôts sur les produits de placements	112 437	1 008
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	112 437	1 008
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	(6 889 479)	1 351 005
Total produits	13 535 752	15 503 986
Total charges	20 425 232	14 152 981

7.1 – Bilan France Compétences

BILAN
France Compétences
au 31 décembre 2023
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau		
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice		
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	TOTAL DES FONDS PROPRES	0	
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour risques		
Adhérents et comptes rattachés			Provisions pour charges		
Disponibilités		10 062 735	TOTAL DES PROVISIONS	0	0
Compte de liaison moyen commun Trésorerie					
Compte de liaison moyen commun			DETTES		
Compte de liaison entre dispositif			Emprunts et dettes assimilés		
			Compte de liaison moyen commun Trésorerie		
Autres créances		-9 332 797	Compte de liaison moyen commun		
Charges constatées d'avance			Compte de liaison entre dispositif		725 484
			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation		
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fiscales et sociales		4 454
			Autres dettes		
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		729 938	TOTAL DES DETTES		729 938
TOTAL DE L'ACTIF	0	729 938	TOTAL DU PASSIF	0	729 938

7.2 – Résultat France Compétences

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE FORMATION		
Dotations de France Compétences au titre : - du financement des dépenses des actions de formation - de la péréquation		
Contributions collectées		18 795 867
Subventions de formation		
Autres produits de formation		
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions fonds dédiés		
Total 1 Produits de formation		18 795 867
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation		
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		18 795 867
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
Autres charges de formation		
Total 2 Charges de formation		18 795 867
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	0	0
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges		
Reprises de provisions pour risques et charges		
Autres produits		
Total 3 Produits de fonctionnement		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes		
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Frais de gestion AR2i		
Frais de gestion successeur		
Etudes & Recherches		
GPEC et Accompagnement		
Qualité		
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct		
Autres charges		
Total 4 Charges de fonctionnement		
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	0	0
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	0	0
Produits financiers		
Charges financières		
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	0	0
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
Impôts sur les produits de placements		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	-	-
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	-	(0)
Total produits		18 795 867
Total charges		18 795 867

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Informations spécifiques (règlement ANC 2018-06)

1.1. Objet social de l'association

L'association, en sa qualité de gestionnaire de l'Opérateur de Compétences, a pour mission :

- D'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches ;
- D'apporter un appui technique aux branches pour établir la gestion des emplois et parcours professionnels, en particulier pour mener les travaux de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, l'Observatoire Compétences Industries, en charge de mener les études prospectives des branches et de l'interindustrie, et pour déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation ;
- D'assurer un appui technique aux branches pour leur mission de certification ;
- D'assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle et d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité ;
- De promouvoir les modalités de formation auprès des entreprises, en particulier les formations réalisées en tout ou partie à distance ou en situation de travail ;
- De s'assurer de la qualité des formations qu'elle finance, dans les conditions prévues aux articles L.6136-1 et suivants du Code du travail ;
- De collecter et gérer les contributions supplémentaires ayant pour objet le développement de la formation professionnelle continue, versées sur une base volontaire par toute entreprise relevant de son champ d'intervention ;
- De gérer les contributions conventionnelles ayant pour objet le développement de la formation professionnelle continue versées en application d'un accord professionnel national.

1.2. Nature et périmètre des activités – moyens mis en œuvre

Les 32 branches professionnelles

Fabrication de l'ameublement	Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	Textile	Métallurgie
Jeux, jouets et puériculture	Chaussure et articles chaussants	Carrières et matériaux	Recyclage
Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes plane	Cordonnerie multiservice	Chaux	Industries papiers cartons
Panneaux à base de bois	Couture parisienne	Ciments	Industries pétrolières
Caoutchouc	Cuir et peaux	Industries céramiques	Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire
Chimie	Habillement	Industries de fabrication mécanique du verre	Industrie pharmaceutique
Services d'efficacité énergétique	Horlogerie	Professions regroupées du Cristal, du Verre et du Vitrail	Industries nautiques
Industries électriques et gazières	Maroquinerie	Tuiles et briques	Plasturgie et composites

Ces missions s'accomplissent sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'un service de proximité assuré par OPCO 2i et sur le territoire ultra-marin via un Opérateur de compétences dans les conditions prévues par la réglementation (AKTO).

2. Contexte et faits marquants

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

2.1. Sur le plan général

Accord de Fusion :

Selon l'article 6.7 de son Accord constitutif du 19 décembre 2018, OPCO 2i avait délégué les missions liées aux entreprises à douze associations régionales interindustrielles, conformément à la convention de délégation conclue entre OPCO 2i et chacune de ces associations.

A la demande de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations syndicales représentatives ont modifié l'Accord initial de l'OPCO du 19 décembre 2018 par avenant du 14 février 2022, pour intégrer ces missions au sein d'OPCO 2i en reprenant tous les moyens matériels et humains des associations régionales.

L'Assemblée générale a approuvé, en date du 19 septembre 2022, l'opération de fusion entre les 12 AR2i et OPCO 2i.

L'Assemblée générale du 29 juin 2023 a approuvé les comptes de l'année 2022, le rapport de gestion et le rapport d'examen limité du Commissaire aux comptes sur les comptes des 12 AR2i.

L'opération de fusion a pris rétroactivement effet le 1er janvier 2023 sur le plan juridique, comptable et fiscal, entraînant la transmission universelle du patrimoine des AR2i en faveur d'OPCO 2i et la reprise de tout le patrimoine et les engagements souscrits par chacune des régions.

Les AR2i ont été automatiquement dissoutes. Leur activité s'est poursuivie au sein d'OPCO 2i, dans les mêmes conditions, avec la création de 12 commissions territoires au sein de l'OPCO 2i.

La convention de délégation relative aux frais de gestion, d'information et de mission a pris fin définitivement lors de la prise d'effet de l'opération.

Convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 :

La COM 2023-2025 a été signée avec la DGEFP en date du 29 novembre 2023 après arbitrage de Matignon à l'été 2023, figeant les 3 années de la période à hauteur du réalisé 2022 de la section Alternance. Le projet d'OPCO 2i pour la promotion des métiers et l'accompagnement des entreprises pour la transition écologique est précisé en qualité et en euros dans les tableaux de la COM, pour permettre les décisions utiles en faveur de ce projet et en cohérence avec les objectifs du gouvernement pour l'industrie.

Pour l'exercice 2023, le montant des frais de gestion négocié a été respecté et s'élève à 95,5 M€.

Fonds National de l'Emploi (FNE) :

A partir d'août 2023, le lancement de la Convention Transitions Industrie a été concrétisé, après notification des services de la DGEFP, d'une dotation de 75 M€ (70 M€, hors frais de gestion). Cette convention est consacrée à l'accompagnement des entreprises industrielles sur des thématiques de transitions numérique et écologique. Par avenant conclu en décembre 2023 avec la DGEFP, le délai d'engagement a été prolongé jusqu'au mois de mars 2024.

2.2. Transfert de RAN

La section CPF ne porte plus de nouveaux engagements depuis le 1^{er} janvier 2020. Un premier transfert de report à nouveau de cette section a été effectué en 2020 au profit de la section Alternance à hauteur de 103,9 M€. Un second transfert de 1,7 M€ correspondant au résultat de l'année été effectué en 2021. Au 31 décembre 2023, un transfert de 2,2 M€ a été effectué et correspond au résultat cumulé de la section sur les exercices 2022 et 2023. Ce résultat est notamment lié à des ajustements d'engagements sur exercices antérieurs.

Afin de poursuivre le reliquat d'activité, une quote-part de 0,4 M€ de frais de fonctionnement 2023 a été comptabilisée pour permettre le dénouement et/ou la liquidation des dossiers de formation encore en cours.

L'Assemblée générale du 29 juin 2023 a décidé d'affecter les fonds issus des réserves post fusion des AR2i en totalité sur les réserves de la section financière Volontaire, soit un montant de 14,7 M€.

L'Assemblée générale du 29 juin 2023 a décidé d'affecter les fonds non identifiés de la section conventionnelle à la section volontaire soit un montant de 0,76 M€.

2.3. Péréquation

OPCO 2i a recours chaque année à la péréquation, pour financer notamment son activité au titre de l'alternance. A la date d'élaboration des comptes annuels, France Compétences n'a pas encore adressé sa lettre circulaire de confirmation sur la péréquation 2023.

Compte tenu des éléments constatés dans les comptes 2023, une dotation calculée de 543 044 862 € a été provisionnée dans les comptes annuels.

Au 31 décembre 2023, OPCO 2i a consommé la totalité des dotations de France Compétences aux fonds de péréquation des années 2020 (589 M€) et 2021 (532 M€) et 2.5% de la dotation de l'année 2022 (12 M€ pour un totale de 479 M€).

2.4. Collecte post URSSAF

Le transfert de la collecte des OPCO à l'Urssaf a été prévu par la loi « Avenir professionnel » de 2018 dans le but de simplifier la démarche de versement des contributions des entreprises. Ce transfert est effectif depuis le 1er janvier 2022.

Les contributions de formation professionnelle et la taxe d'apprentissage collectée mensuellement par l'URSSAF via la DSN depuis le 1^{er} janvier sont centralisées par France Compétences qui les répartit aux OPCO sous forme de dotation trimestrielle.

Dans son courrier circulaire en date du 10 avril 2024, France Compétences a fixé les montants définitifs de la dotation d'OPCO 2i 2023 à 39,07 M€ au titre du plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés (PDC-50) et à 749,3 M€ au titre de l'alternance.

2.5. Règle de calcul des excédents

Conformément à l'article R6332-27 du code du travail, les disponibilités dont un opérateur de compétences peut disposer au 31 décembre d'une année donnée au titre du plan de développement des compétences et de l'Alternance, ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos (hors dotations aux amortissements et provisions). Ces disponibilités excédentaires sont à reverser à France Compétences avant le 30 avril de l'année suivant la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2023, OPCO 2i n'a pas d'excédent de trésorerie à reverser à France Compétences.

2.6. TVA

L'OPCO a fait le choix d'être assujetti à la TVA. Conformément à la position de sa tutelle, aucun secteur d'activité ni prorata n'a été mis en place dans la section Alternance.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a structurellement modifié le circuit de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Le recouvrement de la collecte par l'URSSAF à compter du 1er janvier 2022 et les analyses en cours sur la conformité au droit européen du régime de TVA actuellement applicable au secteur de la formation professionnelle, pourraient remettre en cause les pratiques actuelles des OPCO en matière de TVA. Dans ce contexte, des échanges associant les OPCO, la direction de la législation fiscale (DLF) et la direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) sont en cours depuis fin décembre 2021. Trois courriers de la DLF en date du 8 avril

2022, du 10 janvier 2023 et du 23 février 2024 confirment néanmoins le maintien d'un statu quo provisoire du régime fiscal actuellement applicable aux OPCO au titre des années 2022, 2023 et 2024 (et par répercussion confirme nos modalités fiscales antérieures en complément du courrier adressé par le Ministre Monsieur DARMANIN en date du mars 2020).

OPCO 2i dépose depuis le 16 janvier 2023 des demandes de remboursement régulier de son crédit de TVA auprès du Trésor Public. Ces demandes sont la conséquence de la réforme du régime de la formation, qui a conduit au transfert, au 1er janvier 2022, de la collecte des contributions obligatoires au financement de la formation professionnelle des opérateurs de compétences aux URSSAF (les dotations trimestrielles versées par France Compétences sont dorénavant exonérées de TVA).

3. Evénements postérieurs à la clôture

Contrôle Cour des comptes :

Par courrier en date du 7 mai 2022, la présidente de la cinquième chambre de la Cour des comptes a informé OPCO 2i de l'ouverture d'un contrôle de ses comptes et de sa gestion (contrôle organique) sur la période 2019/2022, en coordination avec les travaux menés par la Cour pour dresser un premier bilan de la réforme de la formation professionnelle de 2018. Le contrôle par entretien et sur pièce s'est déroulé jusqu'à la fin de l'année 2022.

Après un premier relevé d'observations provisoire qui a donné lieu à des remarques complémentaire de la part d'OPCO 2i en juillet 2023, le rapport définitif a été remis au Président d'OPCO 2i et au conseil d'Administration en mars 2024.

4. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions des règlements ANC 2014-03 et 2018-06 et du plan comptable applicable aux OPCO selon le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2019-03 du 5 juillet 2019 homologué le 26 décembre 2019 et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

4.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations apportées par les 12 AR2i ont été apportées à leurs valeurs nettes comptables au 1^{er} janvier 2023 conformément au traité d'apport et amorties en linéaire sur une période allant de 1 à 5 ans pour les agencements, logiciels, matériel et mobilier de bureau.

Les immobilisations et corporelles acquises en 2023 sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévisionnelle. Les principales durées sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| - Agencements et aménagements | 1 à 8 ans |
| - Installations générales | 1 à 6 ans |
| - Logiciels | 1 à 5 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 1 à 5 ans |
| - Mobilier | 2 à 5 ans |

Cf : 5.1 Actif immobilisé & 5.2 Amortissements

4.2. Fonds gérés

La comptabilisation de la collecte des contributions versées par les entreprises répond au principe de la créance acquise.

Par conséquent, les collectes inscrites en produits dans le résultat de l'exercice correspondent :

- Aux versements volontaires qu'elles ont effectués librement au cours de l'exercice 2023. Les versements volontaires liés à des actions de formation engagées au 31 décembre 2023 restant à encaisser, ont été comptabilisés en produits à recevoir. Les versements volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance ;
- Aux versements conventionnels, dans le cadre des dispositions des accords de branches applicables, dont les entreprises doivent s'acquitter auprès de l'OPCO 2i en 2024 au titre de la masse salariale 2023 ;
- Aux dotations de France Compétences pour le financement des actions au titre de l'Alternance et du PDC-50.

Cf : 5.8 Fonds gérés

4.3. Dépenses de formation

Les charges de formation sont comptabilisées de la façon suivante :

- Le financement des actions de formation réalisées pour les entreprises constitue une charge de l'exercice de réalisation de la formation ;
- Les actions de formation engagées et non encore décaissées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer. Afin de tenir compte du doute subsistant sur leur niveau de réalisation, ces engagements sont diminués d'un taux d'annulation probable calculé sur une moyenne historique par dispositif.

Les taux d'annulation probables appliqués aux engagements 2023 ont été calculés à partir de la constatation du taux d'annulation des dossiers clos sur les 3 derniers exercices de chaque dispositif.

Compte tenu de la disparité des taux d'annulation au titre des coûts pédagogiques et des frais annexes apprentissage, deux taux différenciés ont été appliqués.

Aucun taux d'annulation n'a été appliqué aux engagements au titre du volontaire car les charges sont intégralement compensées par des produits (versements à recevoir des adhérents et subventions à recevoir auprès des cofinanceurs).

Cf : 5.5 Etat de suivi des EFF

4.4. Subventions

Les appels à projets et subventions régionales annuels sont comptabilisés à l'actif du bilan de la manière suivante :

- Montant notifié par le financeur dans la limite des engagements déclarés par l'OPCO ;
- Diminué du montant des acomptes déjà reçus.

La quote-part des éventuels frais de mise en œuvre négociés sur ces fonds est constatée sur le fonctionnement de l'OPCO en transfert de charges (à hauteur des décaissements constatés sur les projets en cours).

4.5. Comptes financiers

Les placements de l'OPCO 2i sont constitués de comptes courants rémunérés, de comptes sur livret et de comptes à terme négociables sans aucun risque encouru sur le capital investi.

Cf : 5.10 Résultat Financier

4.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Frais de fonctionnement

Une section comptable distincte est créée pour valoriser les dépenses communes à toutes les sections. À la date de clôture de chaque exercice, les charges issues de cette section fonctionnement sont réparties entre les autres sections au prorata des fonds gérés ou selon les règles de modulations convenues avec la DGEFP dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens triennale 2023-2025.

Cf : 5.9 Convention d'Objectifs et de Moyens

4.8. Effectif engagements de retraite

L'OPCO 2i a un effectif inscrit de 744 salariés au 31 décembre 2023.

L'évaluation des engagements de retraite des salariés au 31 décembre 2023 a été réalisée selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- convention collective : industrie pharmaceutique
- âge de départ : 65-67 ans
- évolution de la masse salariale : 2,5 %
- taux d'actualisation : 3,20 %
- taux de charges sociales : 42,75 %
- table de mortalité utilisée : INSEE 2022

Les engagements retraite ont été évalués, selon les règles de calcul actuariel, au 31 décembre 2023 à 5 604 690 €. Ils ont fait l'objet d'une reprise de provision à hauteur de 65 788 €, une partie de ces engagements étant couverts par les versements réalisés par l'OPCO auprès de divers assureurs pour une valeur total de 2 023 193 € au 31 décembre 2023.

5. Notes sur les comptes

5.1. Actif immobilisé

Nature des immobilisations en K€	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Mise en service immobilisations en cours	Cessions Mise au rebut Réajustements	Valeurs brutes fin d'exercice	Amortissements cumulés	Valeurs nettes fin d'exercice
Logiciels	2 095	394			2 488	1 531	958
Sous-total Immobilisations incorporelles	2 095	394	0	0	2 488	1 531	958
Logiciels en cours							
Sous-total Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Terrains							
Constructions							
Agencements et aménagements							
Installations générales	894	1 356			2 250	744	1 506
Matériel de bureau et informatique	506	737		-245	998	538	460
Mobilier	322	455			777	375	403
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		18			18		18
Sous-total Immobilisations corporelles	1 722	2 567	0	-245	4 044	1 657	2 386
Action Logement		40		-4	36		36
Prêts accordés au personnel	5			-1	4		4
Autres immob.financières	701	412		-34	1 079		1 079
Sous-total Immobilisations financières	706	452	0	-39	1 119	0	1 119
TOTAL	4 523	3 412	0	-284	7 651	3 188	4 463

5.2. Amortissements

Nature des immobilisations en K€	Amortissements au début de l'exercice	Dotations aux amortissements de l'exercice	Reprises sur amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés en fin d'exercice	Amortissement linéaire
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	936	595	0	1 531	
Logiciels	936	595		1 531	1 à 5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	668	1 234	-244	1 657	
Constructions					40 ans
Agencements et aménagements					1 à 8 ans
Installations générales	268	476		744	1 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	301	481	-244	538	1 à 5 ans
Mobilier	98	276		375	2 à 5 ans
TOTAL	1 603	1 829	-244	3 188	

5.3. Actif circulant et comptes de régularisation

En K€	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2023	TOTAL 2022
ACTIF CIRCULANT								
Subventions à recevoir France Compétences								
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	17 089				75 371		92 460	90 774
ADHÉRENTS ET COMPTES RATTACHÉS								
Collecte à recevoir (TTC)					55 262	15 987	71 249	67 681
France compétences		1 240 023	11 524				1 251 547	1 128 044
AUTRES CRÉANCES								
Crédit de TVA /TVA sur factures non parvenues	9 113	24 533	4 783	240	41 348	3 039	83 056	149 940
Conventions successeurs				127		21	148	361
Autres créances diverses	804	44	0	4	4		857	3 499
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 163						1 163	1 010
TOTAL	28 170	1 264 600	16 307	372	171 985	19 048	1 500 481	1 441 309
DISPONIBILITES								
. Comptes bancaires courants	22 217	84 518	1 520	8 125	149 754	24 669	290 804	324 177
. Compte sur livret	289	681	72		1 683		2 725	118 030
. Compte à terme	10 700						10 700	56 000
. Dépôt à terme								
. Bons à moyen terme négociables								
. Intérêts courus	173						173	391
. Caisse	0						0	0
TOTAL	33 379	85 199	1 593	8 125	151 437	24 669	304 401	498 598
COMPTES DE LIAISON								
. Moyens communs	32 585						32 585	6 372
. Trésorerie Moyens communs	67 405						67 405	94 530
. Entre dispositifs		94 472	2 894		4 050	1 137	102 552	103 388
TOTAL	99 989	94 472	2 894		4 050	1 137	202 541	204 291
TOTAL ACTIF CIRCULANT	161 538	1 444 271	20 793	8 497	327 472	44 853	2 007 423	2 144 198

5.4. Fonds propres et des dettes

En K€	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2023	TOTAL 2022
REPORT A NOUVEAU			8 886	8 027	5 414	34 534	56 859	83 490
OPERATIONS DE FUSION AR 2i	14 652						14 652	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1)		-2 160	-7 311	-865	10 817	-6 889	-6 408	-26 631
Transfert RAN CPF - Alternance		2 160		-2 160				
Transfert RAN Conventionnel - Volontaire					761	-761		
Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire	-14 652				14 652			
TOTAL DES FONDS PROPRES		0	1 575	5 002	31 644	26 883	65 103	56 859
FONDS DEDIES								10 796
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
Provisions pour risques	4 296						4 296	344
Provisions pour charges								
TOTAL DES PROVISIONS	4 296						4 296	344
TOTAL SITUATION NETTE ET FONDS AFFECTES	4 296	0	1 575	5 002	31 644	26 883	69 400	67 999
DETTES		1 296 986	16 510	1 326	237 523	13 960	1 566 306	1 711 666
Emprunts et dettes assimilés								
France Compétences								17 873
Charges à payer pour EFF		1 296 986	16 510	1 326	237 523	13 960	1 566 306	1 693 793
Fournisseurs	39 657				320	457	40 433	37 447
Fournisseurs (factures à payer)	5 080						5 080	2 798
Fournisseurs / fact. non parvenues	34 577				320	457	35 353	34 649
Dettes fiscales et sociales	8 026	79	0	0	10 623	2 665	21 394	15 687
Fiscales	2 474	79	0	0	10 623	2 665	15 842	14 036
TVA/collecte à recevoir et régularisations de TVA	21	79	0	0	10 623	2 665	13 388	13 776
Etat, autres dettes fiscales	2 326						2 326	209
Etat, prélèvement à la source	127						127	51
Sociales	5 552						5 552	1 651
Autres dettes	8 471	57 361	803		642		67 277	65 908
Créditeurs divers	8 026						8 026	10 143
Autres dettes diverses	444	53 670	12		8		54 135	51 490
Conventions successeurs		3 691	791		634		5 116	4 252
Subventions à reverser								23
Produits constatés d'avance	304				44 232		44 535	44 120
Comptes de liaison	100 784	94 042	1 993	2 187	2 605	931	202 541	204 291
. Moyens communs	30 647		649	136	849	303	32 585	6 372
. Trésorerie Moyens communs		63 396	1 343	282	1 756	627	67 405	94 530
. Entre dispositifs	100 784			1 768			102 552	103 388
TOTAL DES DETTES	157 242	1 448 468	19 307	3 514	295 945	18 012	1 942 487	2 079 119
TOTAL PASSIF	161 538	1 448 468	20 882	8 515	327 588	44 895	2 011 887	2 147 118

5.5. Etat de suivi des EFF (en euros)

ALTERNANCE

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	23 543 958	156 444 460	431 948 887	1 130 505 191		1 742 442 497
B	Engagements et compléments de l'exercice N	1 644 399	12 561 723	11 519 832	15 702 096	1 366 631 935	1 408 059 985
C = A + B	Total I	25 188 358	169 006 183	443 468 720	1 146 207 287	1 366 631 935	3 150 502 482
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	3 347 516	76 648 795	256 739 152	635 171 027	224 901 677	1 196 808 167
E	Annulations de l'exercice N	2 123 239	43 092 901	41 836 916	84 157 924	41 299 197	212 510 177
F = D + E	Total II	5 470 755	119 741 696	298 576 068	719 328 951	266 200 873	1 409 318 344
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	19 717 603	49 264 487	144 892 651	426 878 336	1 100 431 061	1 741 184 138

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	618 728	71 820 015	307 739 055	925 608 178		1 305 785 975
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					1 366 631 935	1 366 631 935
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					17,96%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					245 410 703	245 410 703
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					224 901 677	224 901 677
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	618 728	71 820 015	307 739 055	925 608 178		1 305 785 975
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation		16 333 878	60 686 565	303 243 867	896 319 555	1 276 583 866
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	16 333 878	60 686 565	303 243 867	896 319 555	1 276 583 866

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	1 423 691	4 046 181	3 854 136	23 703 479		33 027 488
B	Engagements et compléments de l'exercice N	81 681	89 891	121 487	516 597	54 852 773	55 662 428
C = A + B	Total I	1 505 373	4 136 072	3 975 623	24 220 076	54 852 773	88 689 917
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	304 126	1 204 611	1 580 871	18 679 059	33 165 399	54 934 065
E	Annulations de l'exercice N	1 144 207	1 763 459	1 261 967	2 381 196	4 582 144	11 132 972
F = D + E	Total II	1 448 333	2 968 069	2 842 838	21 060 254	37 747 543	66 067 038
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	57 040	1 168 003	1 132 784	3 159 822	17 105 230	22 622 879

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	340 655	2 023 091	3 083 309	18 790 466		24 237 521
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					54 852 773	54 852 773
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					17,00%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					9 324 971	9 324 971
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					33 165 399	33 165 399
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	340 655	2 023 091	3 083 309	18 790 466		24 237 521
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	300 000	330 000	794 446	12 362 402	13 786 848
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	300 000	330 000	794 446	12 362 402	13 786 848

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Tableau de suivi des engagements de financement de formation				
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2018 et antérieurs	2019	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	1 027 817	3 744 156	4 771 973
B	Engagements et compléments de l'exercice N	222 211	246 606	468 817
C = A + B	Total I	1 250 028	3 990 762	5 240 790
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	474 035	783 481	1 257 517
E	Annulations de l'exercice N	693 195	701 283	1 394 478
F = D + E	Total II	1 167 230	1 484 765	2 651 995
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	82 798	2 505 997	2 588 795

Tableau de suivi des engagements de financement de formation				
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2018 et antérieurs	2019	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	-	1 888 734	1 888 734
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N	-	-	-
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N	-	-	-
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N	-	-	-
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	-	-
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	1 888 734	1 888 734
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	1 105 252	1 105 252
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	1 105 252	1 105 252

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	7 847 624	3 252 337	60 334 350	193 398 792		264 833 103
B	Engagements et compléments de l'exercice N	692 878	858 962	3 415 182	15 663 533	350 185 730	370 816 285
C = A + B	Total I	8 540 502	4 111 300	63 749 532	209 062 324	350 185 730	635 649 388
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	1 022 815	1 912 488	35 064 402	145 725 075	153 339 909	337 064 689
E	Annulations de l'exercice N	1 228 309	1 306 535	14 312 954	34 633 460	44 595 279	96 076 537
F = D + E	Total II	2 251 124	3 219 023	49 377 356	180 358 536	197 935 188	433 141 226
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	6 289 378	892 277	14 372 176	28 703 789	152 250 542	202 508 162

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	6 286 876	3 252 337	60 334 350	193 398 792		263 272 355
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N						
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N						
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N						
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice						
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	6 286 876	3 252 337	60 334 350	193 398 792		263 272 355
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	2 214 133	443 616	14 372 176	28 703 789	152 250 542	197 984 256
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	2 214 133	443 616	14 372 176	28 703 789	152 250 542	197 984 256

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	154 598	186 124	1 277 181	8 856 216		10 474 118
B	Engagements et compléments de l'exercice N	-	46 197	35 442	553 135	22 338 613	22 973 386
C = A + B	Total I	154 598	232 321	1 312 623	9 409 351	22 338 613	33 447 505
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	49 243	129 616	657 941	6 863 257	8 272 944	15 973 001
E	Annulations de l'exercice N	48 557	52 341	183 398	921 119	1 960 364	3 165 779
F = D + E	Total II	97 800	181 957	841 339	7 784 375	10 233 308	19 138 779
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	56 798	50 364	471 283	1 624 976	12 105 305	14 308 725

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	26 902	93 062	1 155 206	7 762 802		9 037 972
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					22 338 613	22 338 613
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					18,00%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					4 020 950	4 020 950
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					8 272 944	8 272 944
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	26 902	93 062	1 155 206	7 762 802		9 037 972
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	235 642	1 353 116	10 044 718	11 633 476
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	-	235 642	1 353 116	10 044 718	11 633 476

5.6. Etat des échéances des créances et des dettes

CRÉANCES EN K€ (ACTIF)

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE ⁽¹⁾
France Compétences	1 251 547
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	92 460
Adhérents et comptes rattachés	71 249
Créances fiscales	83 056
Autres créances	1 006
Fournisseurs/Fournisseurs contentieux	450
Clients/Clients douteux	139
Tiers Akto	148
Autres Créances	268
TOTAL	1 499 318

(1) Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

DETTES EN K€ (PASSIF)

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE	A un an au plus	A plus d'un an
France Compétences	0	0	
Charges à payer pour EFF	1 566 306	821 705	744 601
Fournisseurs	40 433	40 433	
Dettes fiscales et sociales	21 394	21 394	
Autres dettes	67 277	67 277	
TOTAL	1 695 410	950 809	744 601

5.7. État des produits à recevoir, des charges à payer

PRODUITS à RECEVOIR EN K€ (ACTIF CIRCULANT)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2023
France Compétences		1 240 023	11 524				1 251 547
Collecte à recevoir (TTC)					55 262	15 987	71 249
Produits à recevoir							
Crédit de TVA /TVA sur factures non parvenues	9 113	24 533	4 783	240	41 348	3 039	83 056
Subventions à recevoir cofinancement	17 089				75 371		92 460
TOTAL	26 202	1 264 556	16 307	240	171 981	19 026	1 498 313

CHARGES à PAYER EN K€ (PASSIF)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2023
Charges à payer pour EFF		1 296 986	16 510	1 326	237 523	13 960	1 566 306
Fournisseurs (factures à payer)	5 080						5 080
Fournisseurs / Fact. non parvenues	34 577				320	457	35 353
Tva sur collecte à recevoir					10 615	2 665	13 279
Personnel, provision CP + Primes	2 599						2 599
Personnel, provision de charges sur CP + Primes	1 118						1 118
Personnel, provision sur organismes sociaux	1 652						1 652
Contribution FPC,effort construction et Agefiph	183						183
Etat, prélèvement à la source	127						127
Charges fiscales à payer	2 346	79	0	0	8	0	2 434
Reversements France Compétences							
TOTAL	47 682	1 297 065	16 511	1 327	248 466	17 081	1 628 132

5.8. Fonds gérés

CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES HORS TAXE EN K€	ALTERNANCE	PLAN DE DEV DES COMPETENCES	CPF	FRANCE COMPETENCES	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL
Collecte masse salariale antérieur à 2022 encaissée en 2023	26	19	8			1	53
Collecte masse salariale 2022 encaissée en 2023						12 663	12 663
Collecte à recevoir provisionnée au 31/12/2022	0	0	0	0	0	-13 000	-13 000
Ecart provision / encaissement	26	19	8	0	0	-336	-284
Collecte masse salariale 2022 à recevoir comptabilisée au 31/12/2023						333	333
Collecte masse salariale 2023 à recevoir comptabilisée au 31/12/2023						12 990	12 990
Versements volontaires reçus en 2023 hors frais de gestion					212 003		212 003
Versements volontaires reçus en 2023 frais de gestion					5 634		5 634
Versements volontaires : variation du produit constaté d'avance au 31/12/2023					-511		-511
Versements volontaires à recevoir : variation de la provision au 31/12/2023					2 024		2 024
TOTAL CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES	26	19	8	0	219 150	12 987	232 189

DOTATION FRANCE COMPETENCES HORS TAXE EN K€	ALTERNANCE	PLAN DE DEV DES COMPETENCES	TOTAL
Dotation France compétences 2023 reçue pour le financement des actions de formation	705 134	40 919	746 054
Provision 2022 pour le financement des actions de formation	-185 447	-13 376	-198 823
Provision 2023 pour le financement des actions de formation	229 603	11 524	241 127
TOTAL DOTATION 2023	749 290	39 067	788 357

5.9. Convention d'Objectifs et de Moyens

	En K€						
	Fonds gérés	PDC-50	Alternance	V. Conventionnels	V. Volontaires	CPF	
COM 2023 signée	Fonds gérés (dotations + VS)	1 534 631	37 200	1 210 931	11 500	275 000	
	Taux de frais de gestion	1,35%	1,52%	1,52%	3,38%	0,35%	
	Taux de frais de mission	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Taux Global	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Frais de gestion	20 702	564	18 375	389	974	400
	Frais de Mission	82 912	1 853	76 329	830	3 900	
	Total des frais	103 614	2 418	94 704	1 219	4 874	400
COM 2023	En K€						
	Fonds gérés	PDC-50	Alternance	V. Conventionnels	V. Volontaires	CPF	
	Fonds gérés (dotations + VS)	1 563 591	39 086	1 292 360	12 987	219 150	8
	Taux de frais de gestion	1,11%	1,08%	1,22%	2,12%	0,21%	
	Taux de frais de mission	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Taux Global	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Frais de gestion	17 299	424	15 749	275	451	400
Frais de Mission	78 227	1 480	74 095	614	2 038	-	
Total des frais	95 526	1 904	89 845	889	2 488	400	

5.10. Résultat financier après répartition des Moyens Communs

COMPTES EN LISTE EN K€	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2023
Produits sur placements financiers	5 026	532	8	3 743	474	9 783
TOTAL Produits financiers	5 026	532	8	3 743	474	9 783
Charges financières	19	1	0	1	0	22
TOTAL Charges financières	19	1	0	1	0	22
RÉSULTAT FINANCIER	5 007	531	8	3 741	474	9 761
Impôt sur Produits de placements	1 118	125	2	878	112	2 235

5.11. Résultat exceptionnel après répartition des Moyens Communs

COMPTES EN LISTE EN K€	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2023
Produits exceptionnels divers	7	0	0	0	0	7
TOTAL Produits exceptionnels	7	0	0	0	0	7
Charges exceptionnelles	7	0	0	0	0	8
TOTAL Charges exceptionnelles	7	0	0	0	0	8
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	0	0